



# Saint-Joseph-de-Sorel

## L'Information municipale



Chers(es) Saint-Josephois(es),

### Règlement relatif aux animaux

Au cours des dernières semaines, le journal local rapportait que nous avons abandonné l'adoption du projet de règlement concernant les chiens. Au contraire, le Conseil adoptera un nouveau règlement prochainement, mais sans une liste de chiens dangereux et la limite du nombre de chiens par logement restera à deux. Nous savons à quel point le sujet est délicat car pour certains citoyens les animaux de compagnie occupent une place importante dans leur vie.

Avant de résumer la problématique de la situation, je me dois de faire cette mise au point. La grande majorité des propriétaires de chiens de Saint-Joseph-de-Sorel ont un comportement exemplaire et leur sens du civisme est apprécié. Hélas, il y en a une minorité qui nous oblige à investir temps et énergies à la réforme de notre réglementation.

Les nombreuses plaintes se résument à ceci : aboiements incessants et incommodants, odeurs nauséabondes d'excréments provenant des cours arrières, excréments sur la voie publique, les pelouses privées, et dans nos parcs, les chiens errants, les chiens sans laisse, les chiens menaçants et agressifs, etc.

Dans un premier temps, nous avons analysé la possibilité d'interdire certaines races de chiens sur notre territoire. Nous en concluons que tout chien peut-être agressif et dangereux et que s'il persiste dans son comportement cela en est la responsabilité de son maître.

Notre deuxième avenue était de limiter le nombre de chiens à un par adresse civique; encore là nous aurions pénalisé le citoyen

exemplaire qui a deux chiens et qui est habité d'un sens aigu du civisme. Il va de soi qu'après réflexion ses deux possibilités ont été rejetées. Il nous reste deux choix : l'éducation et la répression des propriétaires fautifs. N'oublions pas que nous avons affaire à des adultes d'un certain âge et tous les pédagogues savent pertinemment que l'éducation s'inculque en bas âge. Nous, du Conseil opterons pour **la sensibilisation, l'éducation et des amendes plus sévères.**

La sensibilisation par des messages de civisme dans le bulletin municipal, tant qu'à notre plus grande fermeté, elle s'appliquera par une réglementation qui aura beaucoup plus de mordant auprès des propriétaires délinquants.

Nos orientations sont les suivantes : obligation d'enregistrer son chien (médaille) a un coût plus élevé, lors d'infraction des amendes plus sévères et cumulatives. C'est-à-dire première infraction 100,00 \$ à la deuxième 200,00 \$ à la troisième 300,00 \$. Après trois infractions, possibilité de saisir l'animal. De plus, nous sommes présentement en négociation avec l'escouade canine afin d'augmenter fortement sa présence sur notre territoire. Dans peu de temps, cette ébauche de règlement sera étudiée par notre conseiller juridique, lorsque nous aurons son aval nous adopterons ce nouveau règlement dans les plus brefs délais.

Dans toutes nos actions nous sommes toujours soucieux du bien commun de nos citoyennes et citoyens. Nous tentons d'en arriver à **une cohabitation plus harmonieuse.**

**Olivar Gravel**, maire et le Conseil municipal

Volume 24 no 4  
Novembre 2010



# Les décisions importantes du conseil

## SÉANCE ORDINAIRE

**10-08-16 • Engagement :** Monsieur Jean-Léon Latour est engagé d'une façon permanente à titre de col bleu de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (C.P. 10-07-05).

**Société d'Habitation du Québec (PRQ) :** Le Conseil municipal apprend de la SHQ qu'une enveloppe additionnelle de 100 000 \$ est mise à la disposition de la municipalité dans le cadre du Programme Rénovation Québec pour l'année 2010-2011. Le budget total pour cette période est porté à 150 000 \$. Ce budget devra être utilisé dans les Volets I et II de ce programme. Puisque les normes prévoient une contribution de la municipalité, c'est donc un total de 300 000 \$ qui est mis à la disposition des citoyens.

**10-09-20 • Dossier SHQ - Programme Rénovation Québec (PRQ) - Programmation 2010-2011 - Phase VII - Octoi supplémentaire de 100 000 \$ - Acceptation :**

Considérant que la recommandation CP-10-136 mentionnait, entre autres, de demander un octroi supplémentaire d'un montant de 100 000 \$ dans le cadre de la programmation 2010-2011 - Phase VII du Programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ;

Considérant que le ministre Laurent Lessard, du MAMROT, responsable de la SHQ, nous informe qu'une enveloppe additionnelle de 100 000 \$ a été mise à la disposition de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dans le cadre du Programme Rénovation Québec pour l'année 2010-2011;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire confirmer à la Société d'Habitation du Québec (SHQ) qu'elle injectera la somme équivalente à celle octroyée par la SHQ, soit 100 000 \$;

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe budgétaire supplémentaire de 100 000 \$ qui a été mise à la disposition de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en vertu du programme 2010-2011 de la Phase VII du Programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ et poursuit ce dernier avec le même règlement numéro 285 et ses amendements 285-1, le tout selon les mêmes modalités ainsi que les mêmes montants de subventions y apparaissant.

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise la Société d'Habitation du Québec (SHQ) qu'elle s'engage, bien entendu, à injecter une somme équivalente de 100 000 \$ dans le cadre du programme 2010-2011 - Phase VII du Programme Rénovation Québec (PRQ).

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise monsieur Léo R. Pelletier, consultant pour l'application du programme, qu'elle poursuit le dossier SHQ Programme Rénovation Québec - Phase VII avec l'octroi supplémentaire de 100 000 \$.

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire remercier le ministre, monsieur Laurent Lessard, du MAMROT, responsable de la SHQ, de l'octroi supplémentaire dont bénéficiera les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel.

**Dossier SHQ - Programme Rénovation Québec (PRQ) Programmation 2011-2012 - Phase VIII Demande d'octroi 100 000 \$ :**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire reconduire le Programme Rénovation Québec de la SHQ pour la prochaine phase (Phase VIII) programmation 2011-2012 et qu'elle s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire recevoir un montant de 100 000 \$ pour ladite phase;

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la Société d'Habitation du Québec (SHQ) de recevoir un octroi de 100 000 \$ dans le cadre de la programmation 2011-2012 - Phase VIII du Programme Rénovation Québec (PRQ).

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage, bien entendu, à injecter une somme équivalente de 100 000 \$ dans le cadre de la programmation 2011-2012 - Phase VIII PRQ.

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire, comme par les années passées, être informée d'éventuelles disponibilités supplémentaires financières dans le cadre dudit programme.

**10-10-18 • Programme Rénovation Québec :** Le Conseil avise la SHQ qu'elle est intéressée à demander un 2e octroi supplémentaire de 50 000 \$ pour le programme 2010-2011 Phase VII et la Ville s'engage à y injecter la même somme. (C.P. 10-09-20)

**Réfection d'une partie de la rue Béatrice :** Considérant l'admissibilité de la Ville à la subvention du MAMROT de 182 600 \$ dans le cadre du programme PRECO, le Conseil s'engage à défrayer sa part des coûts admissibles. (C.P. 10-09-20)

**Politique Familiale :** Le Conseil adopte les « Actions 2010 à 2013 » de la Politique Familiale. (C.P. 10-09-20)

**Luminaire rue Montcalm :** Le Conseil octroie le contrat à Leblanc Illuminations-Canada, au montant de 24 890,21 \$, pour la décoration des luminaires de la rue Montcalm. (C.P. 10-10-04)

**Achat camion :** Le Conseil octroie l'achat d'un camion GMC Sierre 2010 de la compagnie Proulx, Pontiac, Buick, Chevrolet de Sorel-Tracy au montant de 22 000 \$ plus les taxes. (C.P. 10-10-04)

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**10-10-21 • Octroi du contrat pour la Réfection d'une partie de la rue Béatrice (entre Montcalm et Champlain) :** Considérant que la Ville bénéficie d'une subvention de 182 600 \$, il est proposé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme au montant de 483 199,82 \$ à la Firme Sintra Inc.

**Octroi du contrat pour l'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins :** Le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme au montant de 73 496,17 \$ à la firme Danis Construction inc.

## PRO-MAIRE



### Madame Noëla Desmarais

siège présentement comme pro-maire

Madame Desmarais a été élue conseillère pour la première fois en novembre 1999. Elle est membre des comités suivants : Comité consultatif environnemental, Comité consultatif d'urbanisme, Comité de la Fête des bénévoles, Comité des Finances, Comité de négociation, Comité de Sécurité Incendie et Comité de Protection civile Municipale.

## AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE DU LAC SAINT-PIERRE

10-09-02 • (Louise Corriveau; directrice, P-Yves Malouin, président, Alec Delage, Christian Hart, Claude Biron, Gilles Jacques, J.-G. Dupuis, Michel Veillette, Olivier Gravel, Pierre Latraverse ainsi que Pierre Caron).

**Lettre gestion du doré** : Les membres décident d'envoyer une lettre au Ministère des Ressources naturelles et de la faune affirmant que nous ne voulons pas imposer de nouvelles restrictions avant que l'ensemble des autres utilisateurs de cette espèce s'en imposent. Les mesures que l'AFC à instaurer sont :

- 1) Instauration de trois zones incluant des restrictions particulières dans l'archipel afin de retarder de trois semaines l'ouverture de la pêche sportive pour toutes les espèces de poissons, ce qui a pour effet de protéger les dorés noirs sur trois sites de frai;
- 2) Interdiction de pêche sportive pour toutes les espèces de poissons sur le territoire de l'AFC-LSP entre le 1er novembre et le 20 décembre de chaque année;
- 3) Campagne de sensibilisation à la remise à l'eau volontaire pour les gros spécimens.

Le président dépose le Plan de gestion du doré au Québec 2011-2016 que veut imposer le Ministère aux pêcheurs.

**Hébergement AFC-ZIP** : Il y aurait une entente avec le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre pour l'utilisation de deux personnes trois jours/semaine afin de gérer la Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au lac Saint-Pierre (AFC).

**Résolution** : Les signataires du compte bancaire sont le président, le trésorier et/ou la directrice.

**Plan de gestion 2010-2012** : Les administrateurs complètent le plan de gestion 2010-2012 de l'AFC (perchaude, doré, toutes espèces).

**Cormoran** : Formation d'un Comité de réflexion et recueil des données existantes sur les différentes méthodes pour la diminution du cormoran.

## COMITÉ D'ANALYSE D'UNE LIAISON AUTOROUTIÈRE NORD/SUD (CALA)

### 52<sup>e</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE ET AGA

10-09-15 • (Olivar Gravel, président, Yvon Bibeau, secrétaire-trésorier, Jean-Yves Landreville, Pierre Lacombe, Pierre Arnold, Patrick Delisle, Denis Boisvert et Josée Plamondon).

Les membres adoptent le procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2006. Le président présente un bref historique de l'organisme. Les représentants adoptent les états financiers 2006, 2007, 2008 et 2009. L'année 2009 rapporte des revenus de 582,23 \$, des dépenses de 30 \$, l'actif est de 33 164,09 \$ dont un fonds de réserve pour une étude de 26 699,40 \$, soit 23 299,40 \$ de la MRC Pierre-De Saurel.

Olivar Gravel ne demande pas de renouvellement de mandat et les officiers suivants sont élus : Jean-Yves Landreville, président, le poste de vice-président est à combler et Yvon Bibeau, secrétaire-trésorier. Une somme de 160,89 \$ est versée à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel suite à une avance de fonds pour les droits d'immatriculation au registre des entreprises.

## COMITÉ DE COLLECTE ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 1<sup>ière</sup> RÉUNION

10-10-19 • (Marcel Fafard, ing., Gilles Salvas, Olivier Gravel,, Maria Libert et Réjean Dauplaise).

Les représentants décident du nominatif de l'appel d'offres, de la définition du mandat en relation avec les résolutions de la MRC, précision concernant les objectifs de l'appel d'offres, de l'objet de l'appel d'offres versus le « Plan

d'action 2010-2015 » du gouvernement et du PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles, etc.)

### 2<sup>ème</sup> RÉUNION

10-10-22 • (Marcel Fafard, ing., Gilles Salvas, Olivier Gravel,, Maria Libert et Réjean Dauplaise).

Les membres discutent de l'uniformisation des services, des jours de collecte, de la compétition, du début des nouveaux services, la référence à l'Indice des prix à la consommation, de l'ajustement du prix du carburant, de la collecte des RDD, etc.

### 3<sup>ème</sup> RÉUNION

10-10-26 • (Marcel Fafard, ing., Gilles salvas, Olivier Gravel, Maria Libert et Réjean Dauplaise)

Les membres discutent des items suivants : les jours de collecte, les types de conteneur, le traitement des résidus verts, le début du nouveau contrat, l'ajustement du prix du carburant, l'analyse du prix actuel, le support d'un consultant, etc.

## COMITÉ DE DIVERSIFICATION

### 1<sup>ière</sup> RÉUNION

10-09-28 • (Raymond Arel, Denis Boisvert, Olivier Gravel, Martin Valois, Denis Morin, France St-Pierre, Josée Plamondon, Maire-Ève Perreault, Normand Gariépy et Nicolas Vendette)

Les membres prennent connaissance du mandat du Comité par rapport au Comité de coordination et du Conseil de la MRC. Le représentant de Technocentre, monsieur Normand Gariépy, fait le dépôt virtuel du Plan d'intervention de l'Écocollectivité Pierre-De Saurel qui a été aussi présenté au Fonds municipal vert. Le Comité rencontrera au début de la prochaine année les représentants des différents ministères de toute la grande région de la Montérégie. Monsieur Gariépy poursuit en déposant et commentant le rapport des rencontres auprès de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et de la municipalité de Massueville, soit les deux municipalités dévitalisées. De plus, au début de la prochaine année nous devons déposer une ébauche du plan de diversification afin de pouvoir obtenir une première tranche de nos subventions.

## COMITÉ RÉGIONAL DE COORDINATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

### 11<sup>e</sup> RÉUNION

10-08-23 • (**Coordonnatrice** : Véronique Massé, **Saint-Robert** : Patricia Salvas, **Saint-Joseph** : Olivier Gravel, président Jacques Renaud, **Sainte-Victoire** : Michel St-Martin, P.-P. Simard, **Saint-Ours** : Françoise Lessard, Pierre Dion, Sophie Poirier, **Saint-Gérard** : Éric Tessier, François Léveillé, **Massueville** : René Bonin, Suzanne Lalande, **Sainte-Anne** : Myriam Cournoyer, Maxime Dauplaise).

Les membres prennent connaissance du portrait des familles (présentation de la MRC Pierre-De-Saurel, le portrait sociodémographique, la famille au cœur de la MRC, la situation économique des familles, la scolarité, le logement);

Finalisent l'avant-projet (mission, objectifs généraux, principes directeurs, valeurs, axes d'intervention);

Présentation des objectifs spécifiques (administration municipale, aménagement du territoire et de l'habitation, la sécurité publique, l'environnement, les loisirs, la culture et la vie communautaire);

La coordonnatrice dépose les résultats des consultations. Les représentants forment deux sous-comités (le premier : afin de finaliser le plan d'action : Jacques Renaud et Patricia Salvas; (le deuxième : publication : Myriam Cournoyer et Suzanne Lalande) et préparent la publication de la politique familiale en décembre.

# Le bilan local et régional

Dans chacune des municipalités concernées, les RQF doivent travailler les plans d'action locaux. La prochaine rencontre aura lieu le 13 septembre prochain.

## 12<sup>e</sup> RÉUNION

10-09-13 • (Coordonnatrice : Véronique Massé, Saint-Robert : Patricia Salvias, Nathalie Lussier, Saint-Joseph : Olivier Gravel, président, Jacques Renaud, Sainte-Victoire : P.-P. Simard, Saint-Ours : Françoise Lessard, Pierre Dion, Saint-Gérard : Éric Tessier, François Léveillé, Massueville : Suzanne Lalande, Sainte-Anne : Myriam Cournoyer).

Les représentants adoptent les modifications apportées au portrait des familles et à l'avant-projet, de même que le travail réalisé par le Comité du plan d'action (axe un : administration municipale, axe 2 : aménagement du territoire et habitation; axe 3 : sécurité; axe 4 environnement; axe 5 transport et axe 6 : loisirs, culture et vie communautaire). Enfin, ils planifient les travaux relatifs à la publication de la politique familiale (les démarches effectuées, les images et photographies nécessaires).

## 13<sup>e</sup> RÉUNION

10-10-12 • (Coordonnatrice : Véronique Massé, Saint-Joseph : Olivier Gravel, président, Jacques Renaud, Sainte-Victoire : P.-P. Simard, Saint-Ours : Françoise Lessard, Sophie Poirier, Sainte-Anne : Myriam Cournoyer, Maxime Dauplaise, Saint-Gérard : François Léveillé, Massueville : Suzanne Lalande).

Les représentants font la révision du calendrier en vue de la publication; présentent l'axe d'intervention de la sécurité et adoptent le plan d'action.

De plus, ils planifient les travaux relatifs à la publication de la politique familiale : l'explication des démarches effectuées, les fiches municipales ainsi que les images et les photographies. Enfin, ils préparent les prévisions budgétaires.

## MRC PIERRE-DE SAUREL

### SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

10-07-13 • **Rapports des réunions** : Le maire de Saint-Joseph-de-Sorel présente à la MRC les rapports des réunions du Comité ZIP du lac St-Pierre, de l'AFC et du forum portant sur la revitalisation;

**Règlement** : Adoption du règlement modifiant la localisation d'un site d'enfouissement de matériaux industriels à Sorel-Tracy et de celui relatif à l'introduction de la planification d'un réseau cyclable régional dont l'axe 3 de la Route Verte;

**Ententes** : Autorisation de conclure des ententes dans le cadre du projet « Avenir d'enfants 2010-2011 » et dans le cadre du projet Québec en forme 2010-2011;

**Superficie forestière** : Rapport de Géomant sur les pertes en superficies forestières en Montérégie (le taux de la superficie forestière de la MRC est passé de 19,22 % en 2004 à 18,66 % en 2009, une baisse de 0,56 %).

10-08-25 • **Écocollectivité** : Adoption de la démarche de l'Écocollectivité en guise de plan de travail de la MRC dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de diversification liant la MRC et le gouvernement. Formation d'un Comité de diversification et de développement : les membres du Comité sont : le préfet et le dg de la MRC; le maire et le dg des deux municipalités concernées; le dg et conseiller principal en développement durable du Technocentre; le dg du CLD; le directeur régional et conseillère en développement régional du MAMROT ainsi que les personnes ressources potentielles.

**Démission** : Monsieur Léo Fradette, conseiller en matière résiduelle a remis sa démission.

10-09-09 • **Gestion des matières résiduelles** : Ratification du mandat donné au directeur général pour transmettre des demandes de prix aux firmes de consultants concernant l'élaboration d'un devis d'appel d'offres.

Formation d'un Comité de travail pour la rédaction en collaboration avec le consultant retenu, d'un devis d'appel d'offres concernant la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles. (Maria Libert, Réjean Dauplaise, Gilles Salvias et Olivier Gravel).

10-10-13 • **Marche mondiale des femmes** : Rencontre avec les représentants de certains organismes régionaux pour le dévoilement des revendications présentées dans le cadre de la marche mondiale des femmes (le Conseil les appuie);

**Services Internet** : Rencontre avec les représentants de la Coopérative de services internet Pierre-De Saurel au sujet de l'état de la situation;

**Rapport des élus** : Présentation du rapport des élus; Olivier Gravel présente les deux rencontres portant sur la politique familiale, le Comité ZIP, la Table de concertation en environnement et CALA;

**Grille tarifaire** : Adoption de la nouvelle grille tarifaire applicable au service de transport adapté;

**Écocollectivité** : Confirmation d'un engagement financier de la MRC dans le cadre de la démarche d'écocollectivité de Pierre-De Saurel;

**Projet d'orthophonie** : Autorisation de signer un contrat de service dans le cadre de l'activité intitulée "Projet d'orthophonie" (enfance-famille);

**CALA** : Demande de remboursement des fonds versés par la MRC au Comité d'analyse d'une liaison autoroutière (CALA) Nord-Sud pour la réalisation d'études;

**Matières résiduelles** : Ratification de mandat pour l'élaboration des documents d'appel d'offres relatifs au contrat de collecte, transport et enfouissement des matières résiduelles;

**ZIP du lac Saint-Pierre** : Appui au Comité ZIP du lac Saint-Pierre concernant les projets présentés dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, Volet II : restauration et mise en valeur des berges de l'Île aux Corbeaux, de l'Île à la Pierre et de l'Île de Grâce;

**Nominations** : Nomination de deux représentants de la MRC au Comité de négociation avec SDD et la Ville de Sorel-Tracy et reconduction pour 2 ans du mandat des membres du Comité régional culturel;

**Démission** : Monsieur Raymond Arel démissionne de son poste à titre de préfet.

**Élection** : Monsieur Gilles Salvias est élu à titre de nouveau préfet de la MRC.

## RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU TRACY, ST-JOSEPH, ST-ROCH

### SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

10-09-20 • (Olivier Gravel, président, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Claude Pothier, Luc Airoidi et Diane Robillard)

Les délégués adoptent les prévisions budgétaires 2011 : 1 638 687 \$, soit une diminution de 14 268 \$ sur l'an dernier. Ils renouvellent un emprunt de 125 000 \$ et choisissent le plus bas soumissionnaire, soit Construction Stam pour la réfection de la toiture de l'usine, au montant de 190 533 \$. Ils décident de faire une étude pour la rénovation du puits d'eau brute.

## PLAINTES

Plusieurs citoyens nous adressent des plaintes concernant le bruit et le comportement inapproprié de certaines personnes (éclatement de pétards, cris, musique forte, alcool, drogue, etc.) et ce, même la nuit. La Sûreté du Québec nous avise qu'il est important que les citoyens appellent les policiers lorsqu'un tel événement se produit puisqu'il est plus efficace pour la Sûreté d'agir à ce moment. Veuillez prendre note que les appels logés par les citoyens peuvent se faire de façon anonyme. **Communiquer avec la SQ au 450 310-4141**

## TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

10-09-16 • (Émilie Bourassa, Francis Belzile, Olivar Gravel, Jacinthe Sirois, Jacques Larochelle, Monique Fortin, Serge Dauphinais, Carole Descheneaux, Vicky Parinet, Marilyn Chabot, Claire Leblanc, Jacqueline Larin, Karine Markewiz, Marc Olivier et Yves Fortin)

Les membres adoptent le rapport d'activité 2009-2010 (Bilan des Comités) et le rapport financier au 31 mars 2010 (Revenus 1 000 \$; dépenses 282,21 \$ encaisse 4 494,16 \$. La dernière AGA a eu lieu le 20 mai 2009. Madame Bourassa dépose le rapport de la tournée des membres concernant le rôle de la table, son type d'activités, l'implication des organisations, etc. Une longue discussion s'engage sur le mandat de la table. Il y a élection des membres du c.a.

### COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE

#### 67<sup>e</sup> RÉUNION

10-10-04 • (Président : Pierre Latraverse, du secteur Nicolat-Yamaska : Claude Biron, Luc Lessard, du secteur Maskinongé : Guy Gérin Lajoie, Michel Veillette, du secteur D'Autray : Éric Sauvé, Michel Fafard, du secteur Bas-Richelieu : Carole Descheneaux, Olivar Gravel et Louise Corriveau, directrice générale).

Un vote de félicitations est pris en faveur de monsieur Claude Biron, maire, de Baie-du-Febvre, pour avoir obtenu le prix J.M. Moreau de la

FQM. Discussion sur la consultation qui se tient jusqu'au 8 octobre pour l'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (plan d'action quinquennal).

Il y a 5 zones névralgiques prioritaires proposées : 1. Montréal, 2. Lac Saint-Pierre, 3. Québec, 4. Estuaire maritime 5. Iles-de-la-Madeleine.

Il y a donc dans le projet 3 enjeux, 11 orientations et 5 zones névralgiques. Les questions adressées aux consultés sont :

Quelle vision à long terme du Saint-Laurent devrait, guider l'élaboration de la nouvelle entente ?

Parmi les 11 orientations, citez cinq prioritaires ?

Parmi les 5 orientations, quels seraient les résultats qui devraient être visés ou les objectifs qui vous interpelleraient le plus comme usagers du Saint-Laurent ?

Croyez-vous que d'autres zones névralgiques du Saint-Laurent devraient être considérées à court terme (dans les 5 prochaines années) ?

Avez-vous des préoccupations particulières, qui vous semblent exclues des orientations retenues, concernant l'environnement dans les zones névralgique proposées ?

D'ici 15 ans, quelles améliorations spécifiques souhaitez-vous voir pour le Saint-Laurent, en lieu avec les 3 enjeux proposés : conservation de la biodiversité, pérennité des usages et amélioration de la qualité de l'eau ?

Pour les 5 prochaines années, l'enveloppe budgétaire est gelée pour les 13 Comités ZIP et Stratégie Saint-Laurent. Une vision à long terme, nous permettrait de rêver à avoir des saumons à Montréal d'ici 15 ans, tout comme cela s'est produit pour la tamise en Angleterre. Jadis, le saumon se rendait jusqu'à Montréal et les rivières du Saint-Laurent.

Les négociations se poursuivent, la fin de la compilation est pour le 15 novembre et la signature devrait se faire pour le 31 mars 2011.

## NOS CLOCHES S'ENVOLENT

Le 16 septembre est une date à retenir; par un beau matin de très bonne heure un camion grue se met à l'œuvre et dépouille de ses trois cloches le clocher de notre église.

Je ne suis pas un homme d'église et je n'étais pas le représentant de notre municipalité lors des négociations concernant la fermeture de l'église mère, de la paroisse de Saint-Joseph-de-Sorel. Je me fais le porte-parole de plusieurs citoyens et citoyennes qui se sentent lésés par la disparition de nos cloches. Personne à leur avis n'a été informé du geste que la fabrique allait poser. Nos cloches étaient des témoins d'une partie de notre histoire, elles arboraient fièrement les noms de plusieurs donateurs telles le Dr Caron, Messieurs C.A. Degranpré, B. Gariépy, la

famille A. Manègre, Messieurs L. P. Jacques, P. E. Bibeau, L. Gélinas, R. Laprade et plusieurs autres... Tous des gens qui ont marqué notre communauté.

Le Conseil de Ville a refusé l'achat de l'église, de même que la proposition de partage des frais suggéré par la Fabrique. Notre décision était réfléchi, pour nous tous financièrement cela représentait un puits sans fond et le Conseil de la Fabrique le savait pertinemment.

Par l'envolée de nos cloches vers d'autres cieux la Fabrique a blessé encore les citoyens pratiquants de notre Ville.

Jacques Renaud - Conseiller - Quartier # 3

# 10<sup>e</sup> Édition de la fête des bénévoles

## BÉNÉVOLE MASCULIN - 2010

Le parcours professionnel de notre bénévole masculin de l'année se compare au chemin de Compostel car il est des plus sinueux.

Le côtoyant, nous réalisons qu'il bénéficia d'une bonne éducation. Il fut secrétaire et comptable d'une firme de construction, puis œuvra dans un laboratoire de chimie. De la chimie, il bifurqua dans le domaine politique. Il devient secrétaire conseiller du député régional; à bien y penser, il y a un certain lien entre la chimie et la politique. Les deux sciences utilisent toutes sortes de formules complexes pour créer des organismes souvent inutiles. Cet emploi n'est pas très rassurant et change donc pour l'assurance et devient représentant.

Pour lui, l'avenir ce sont les jeunes, il entreprend une carrière comme intervenant social. En plus dans ses temps libres, il est maître d'hôtel et encore aujourd'hui il est représentant en publicité.

Son volet bénévolat est aussi impressionnant, il fut entraîneur pour une équipe féminine de balle molle, gérant du baseball senior, président de l'Harmonie Calixa-Lavallée, responsable du hockey senior, membres du Club Lions, président et organisateur de plusieurs tournois de hockey. De plus, il est un très grand "quêteux" étant un des meilleurs de la région pour recruter des commanditaires.

Avouez, avec moi que son parcours est plus que complet, ses temps libres devaient être rarissimes. Et bien mes amis, notre bénévole a quand même réussi à déménager à 19 occasions. Nous concluons que la bougeotte ne fait pas mourir.

Il ne me reste qu'à vous présenter l'individu qui se retourne sur un dix cent lorsqu'il s'agit de trouver un emploi. Celui qui œuvre en bénévolat dans les sphères les plus variées, j'ai nommé notre grand "quêteux" et notre président du Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel.

Le bénévole masculin de l'année 2010 de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel,  
**MONSIEUR LOUIS-GEORGES MANDEVILLE**



Félicitations à monsieur Jacques Renaud, conseiller quartier #3 qui a fait les textes et animé la soirée de main de maître.

## BÉNÉVOLE FÉMININE - 2010

### Mais qui est-elle ?

Voici quelques indices :

Toute jeune, elle buvait de la "bénévolat potion", c'est dire que cela fait un bail qu'elle pratique le bénévolat.

Elle n'a pas que du chien, elle a même un petit côté pouliche.

Elle offrait le gîte et le couvert à plusieurs jeunes de Saint-Joseph-de-Sorel et d'ailleurs.

Encore aujourd'hui, elle est toujours disponible à accomplir même des tâches peu valorisantes.

Elle créa une garderie pour ados un peu du genre Disco...

Elle aime la cuisine, elle a même donné des cours. Sa viande de prédilection est chevaline.

Elle est fière de porter le même nom que son père.

Il faut se méfier encore de ses coups pendables car pour elle l'âge ne signifie pas sagesse.

Elle n'a qu'un défaut avouable, elle devient opérationnelle qu'en fin d'avant-midi.

Elle est un membre dévouée du Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel.

Ses proches la surnomment avec beaucoup d'humilité la Reine Mère.

La bénévole féminine de l'année 2010 de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel,  
**MADAME RENÉE TAILLON SALVAIL**



# 4<sup>e</sup> Édition tournoi de golf

## Saint-Joseph-de-Sorel

Le vendredi 10 septembre 2010, lors d'une magnifique journée ensoleillée, se tenait la 4<sup>e</sup> Édition du Tournoi de Golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, en partenariat avec son Club Lions au Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».

Cette édition, sous la présidence d'honneur de monsieur Yanick Lévesque, a permis d'amasser des bénéfices exceptionnels et inespérés de **11 889,08 \$** incluant un montant de 200 \$ remis directement à la Maison Halte Soleil. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a remis un montant de 6 044,54 \$ à la Maison Halte Sorel, maison de répit pour les proches

de personnes handicapées et un montant de 5 544, 54 \$ au Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel. Le Club Lions a, de son côté, remis des montants à la Maison Halte Soleil, à la marche pour le cancer « Relais pour la vie » ainsi qu'à la Fondation de l'Hôtel-Dieu – Département Ophtalmologie.

Félicitations aux organisateurs, merci aux généreux commanditaires à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait de ce tournoi une réussite.



## PROCHAINE ÉDITION

LA 5<sup>E</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL ET DU CLUB LIONS SAINT-JOSEPH-DE-SOREL AURA LIEU LE 09 SEPTEMBRE 2011 AU CLUB DE GOLF SOREL-TRACY « LES DUNES ».

VEUILLEZ INSCRIRE CETTE DATE À VOTRE AGENDA

# Aide-mémoire pour la collecte sélective

## collecte en bordure de rue

### PAPIER ET CARTON

#### Matières acceptée

Journaux  
Circulaires  
Magazines  
Catalogues  
Cartons ondulés & plats  
Sacs de papier brun  
Livres  
Annuaire téléphoniques  
Papiers de bureau  
Papiers d'emballage  
Boîtes de carton  
Enveloppes  
Contenants d'œufs  
Contenants de lait et de jus  
Cartons légèrement souillés par les aliments (ex : Boîte de pizza)

#### Matières refusées

Papiers carbone  
Cartons trempés d'huile  
Enveloppes matelassées  
Papiers métalliques  
Couches  
Serviettes hygiéniques  
Tampons  
Mouchoirs  
Essuie-tout  
Cartables



### VERRE

#### Matières acceptée

Pots et bouteilles en verre (ex : bouteilles de vin, d'huile d'olive, de moutarde, de liqueur, de jus, etc.) et quelle qu'en soit la couleur.



#### Matières refusées

Miroirs  
Verre plat (vitre)  
Cristal  
Poterie  
Porcelaine  
Vaisselle  
Ampoules  
Tubes fluorescents  
Pare-brise

#### Matières acceptée

Boîtes de conserve  
Contenants  
Canettes  
Assiettes à tarte  
Papier d'aluminium propre  
Couvercles en métal



### MÉTAL

#### Matières refusées

Chaudrons, poêles  
Appareils électriques  
Vélos  
Batteries d'auto  
Réservoirs  
Pièces d'auto  
Clous  
Contenants de propane

### PLASTIQUE

#### Matières acceptée

Pots et bouteilles de plastique (toutes les couleurs)  
Contenants alimentaires (margarine, ketchup)  
Autres contenants (Fantastik)  
Couvercles de plastique  
Contenants d'eau  
Sacs et pellicules de plastique



#### Matières refusées

Jouets  
Toiles de piscine  
Boyaux d'arrosage  
Caoutchouc  
Seringues  
Pneus  
Contenants #6  
Tasses à café  
Plateaux de biscuits  
Styromousse  
Assiettes  
Ustensiles  
Pailles  
Cassettes audio et vidéo  
CD et DVD ainsi que la pochette

### Conseils Utiles :

- Rincer les contenants en utilisant un minimum d'eau pour éviter les odeurs.
- Prendre soin de plier et de défaire les boîtes de carton pour maximiser l'espace.
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants.
- Pas de Résidus Domestiques Dangereux R.D.D. (ex : peintures, piles, huiles usées, solvants, contenants de propane, acide, etc.)
- Les sacs opaques noirs, verts, orange et blancs ne sont pas acceptés pour la récupération.
- Les matériaux de construction, branches de bois, vélos, petits appareils ménagers métalliques (grille-pain), etc. ne doivent pas se retrouver dans votre bac bleu. Par contre ces articles peuvent être acheminés à votre éco-centre (si les installations le permettent).

# Collecte des déchets, sélectives et des encombrants

## SERVICE DE DÉCHETTERIE - RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

### SERVICE DE DÉCHETTERIE

#### MOYENNANT DES FRAIS

Vous pouvez disposer des matériaux de constructions, branches d'arbres et autres matériaux divers qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des encombrants, dans les commerces suivants :

Matériaux de construction, les pièces d'automobiles, les branches :

#### Location Sorel Inc.

370, rue du Collège, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 742-3787

Le ciment, le bitume, la brique et la pierre :

#### Sintra Inc.

290, rue Mgr Desranleau, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 742-5993

Matériaux de construction, le ciment, le bitume, la brique et la pierre :

#### Danis Construction Inc.

13 000, rte Marie-Victorin, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 742-5335

### ENDROITS DE DÉPÔT

(résidus domestiques dangereux)  
SANS FRAIS

Selon la nature de vos RDD, vous pouvez aller les porter à l'un des endroits indiqués ci-dessous :

Peinture usagée, teinture et les vernis  
(Dans son contenant d'origine)

#### Maxi-Centre R.M. Bibeau

2425, boul. Saint-Louis, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 743-3321

#### R. M. Bibeau

1293, ch. Des Patriotes, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 743-0047

Huile d'automobile usagée :  
(Les huiles doivent être déposées dans le conteneur rouge)

#### Canadian Tire

Service de Mécanique  
280, boul. Fiset, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 743-5515

### DÉPÔT DES PILES USÉES

SANS FRAIS

Les piles, les cartouches d'encre et les téléphones cellulaires peuvent être placés dans les contenants de récupération spécialement prévus à cet effet au bureau de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

### DISPOSER D'UN ORDINATEUR

Si l'ordinateur fonctionne encore :

#### Recyclo-Centre

165, ave de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 746-4559

Si l'ordinateur ne fonctionne pas :

#### Bureau en gros

450, boul. Poliquin, Sorel-Tracy  
Téléphone : 450 743-3888

## RAMASSAGE DES GROS OBJETS CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET CUEILLETTE SÉLECTIVE

Veillez prendre note que les ordures ménagères, la cueillette sélective ainsi que les gros objets sont ramassés la même journée, soit **LE LUNDI**.

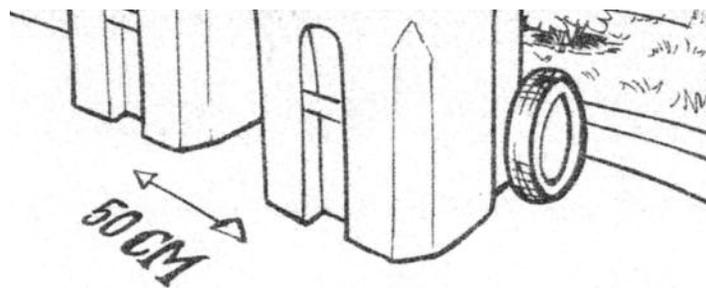
Ordures ménagères : une (1) fois par semaine.

Cueillette sélectives : une (1) fois par deux semaines aux dates suivantes : 1<sup>er</sup>, 15 et 29 novembre ainsi que le 13 et 27 décembre 2010.

Cueillette des résidus verts : 2, 9, 16 et 23 novembre 2010.

Les gros objets ne sont pas ramassés à la même heure que les ordures ménagères, mais durant la journée par un autre camion aux dates suivantes: 1<sup>er</sup> novembre et 6 décembre 2010.

Nous vous demandons de mettre vos bacs et les gros objets en bordure de la rue seulement après 19h00 le dimanche soir mais avant 7h00 le lundi matin de la collecte.



# Disposition des bacs roulants



**450 836-8111**  
**1 800 486-0225**  
**[www.groupe-ebi.com](http://www.groupe-ebi.com)**

L'hiver approche à grand pas. Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs, en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleurs différentes de chaque côté de votre entrée (voir Photo). Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.



# Horaire - Patinage et Hockey libre

## Centre Récréatif Aussant

**JOUR : DU LUNDI AU VENDREDI - COÛT : GRATUIT**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>NOVEMBRE</b>	1 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	2 novembre 2010 CANCELLÉ	3 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	4 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	5 novembre 2010 de 15h15 à 16h45
	8 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	9 novembre 2010 CANCELLÉ	10 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	11 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	12 novembre 2010 de 15h15 à 16h45
	15 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	16 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	17 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	18 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	19 novembre 2010 CANCELLÉ
	22 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	23 novembre 2010 CANCELLÉ	24 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	25 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	26 novembre 2010 CANCELLÉ
<b>DÉCEMBRE</b>	29 novembre 2010 de 13h30 à 14h45	30 novembre 2010 de 13h30 à 15h30	1 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	2 décembre 2010 de 14h00 à 16h00	3 décembre 2010 CANCELLÉ
	6 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	7 décembre 2010 CANCELLÉ	8 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	9 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	10 décembre 2010 de 15h15 à 16h45
	13 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	14 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	15 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	16 décembre 2010 de 14h00 à 16h00	17 décembre 2010 de 13h30 à 15h30
	20 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	21 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	22 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	23 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	24 décembre 2010 ARÉNA FERMÉ
	27 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	28 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	29 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	30 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	31 décembre 2010 ARÉNA FERMÉ
<b>JANVIER</b>	3 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	4 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	5 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	6 janvier 2011 de 13h30 à 15h15	7 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	10 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	11 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	12 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	13 janvier 2011 de 14h00 à 15h15	14 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	17 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	18 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	19 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	20 janvier 2011 de 14h00 à 16h00	21 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	24 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	25 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	26 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	27 janvier 2011 CANCELLÉ	28 janvier 2011 CANCELLÉ
<b>FÉVRIER</b>	31 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	1 février 2011 de 13h30 à 15h30	2 février 2011 de 13h30 à 15h30	3 février 2011 de 13h30 à 15h30	4 février 2011 de 15h15 à 16h45
	7 février 2011 de 13h30 à 14h45	8 février 2011 de 13h00 à 15h30	9 février 2011 de 13h30 à 15h30	10 février 2011 CANCELLÉ	11 février 2011 de 15h15 à 16h45
	14 février 2011 de 13h30 à 14h45	15 février 2011 de 14h00 à 16h00	16 février 2011 de 13h30 à 15h30	17 février 2011 CANCELLÉ	18 février 2011 CANCELLÉ
	21 février 2011 de 13h30 à 14h45	22 février 2011 de 13h30 à 15h30	23 février 2011 de 13h30 à 15h30	24 février 2011 CANCELLÉ	25 février 2011 de 15h15 à 16h45

### HOCKEY LIBRE

**JOUR :** DIMANCHE

**DATES :** 7, 14 et 21 Novembre 2010  
12 et 19 Décembre 2010 - 23 et 30 janvier 2011

**HEURE :** De 09 h 20 à 10 h 45

**COÛT :** 5 \$ (payable sur place avant la partie) (Gratuit pour les 2 premiers gardiens)

N. B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se dégage de toutes responsabilités

**Ces horaires  
sont sujets à changement  
sans préavis.**

## TEMPS LIBRE - SOREL-TRACY

Vous recevez par la poste le bulletin publicitaire « Temps Libre » du Service des loisirs, « Sports, culture et vie communautaire » de la Ville de Sorel-Tracy qui propose plusieurs activités aquatiques, sportives, culturelles, etc.

Pour vous inscrire aux activités offertes par la Ville de Sorel-Tracy, vous devez **obligatoirement** posséder votre carte Accès-Loisir et vous présentez au Service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy. La carte Accès-Loisir est disponible à l'une ou l'autre des bibliothèques de Sorel-Tracy sur présentation d'une preuve de résidence et d'identité.

Pour information communiquer au : **450 780-5600**

## SCOUTISME OPTION DIFFÉRENTE

Le scoutisme un loisir socio-éducatif pour nos jeunes, pourquoi pas ?

Un loisir parce qu'il permet de s'amuser, socio, parce qu'il fait appel et stimule nos relations avec les autres et éducatif parce qu'il nous prédispose à l'acquisition d'un mode de vie à saveur de saines valeurs. C'est tout de même un beau cadeau à offrir aux jeunes et adultes qui aspirent aller de l'avant.

Le Groupe a repris ses activités depuis septembre mais il reste quelques places à combler aux niveaux suivants : Castors (7-8 ans), Louveteaux, filles (9-11 ans), Éclaireurs(res) (12-14 ans). S.O.S. aux jeunes filles ados. L'unité a besoin de l'ajout de quelques filles pour maintenir son service de mixité. Des jeunes filles ont auparavant cheminé au niveau Éclaireurs, elles ont vécu de belles expériences, emmagasiner de merveilleux souvenirs, bâti des liens d'amitié et de camaraderie qui les feront vibrer tout au long de leur vie.

Le groupe dessert le Bas-Richelieu. Pour s'inscrire, il faut avoir atteint l'âge minimum requis au plus tard le 30 septembre.

De plus, le groupe recherche des animateurs masculins pour les tout-petits de 7-8 ans.

Informations : Guy au 450 743-0208

## TOURNOI HOCKEY - ARÉNA AUSSANT

**PEE-WEE - CLUB LIONS**  
du 25 novembre  
au 5 décembre 2010

**ATOME OPTIMISTE**  
Du 6 au 16 janvier 2011

**TOURNOI INTERMÉDIAIRE**  
du 12 au 20 mars 2011

**TOURNOI PRINTANIER**  
du 7 au 10 avril 2011

**BIENVENUE À LA POPULATION**

## Pair

### PAIR

**Un soutien efficace pour les personnes âgées vivant seules. Le programme PAIR étend ses services.**

Le Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy, responsable de la gestion du programme Pair, a annoncé en point de presse, que ce service est dorénavant offert à l'ensemble des résidents de Sorel-Tracy, de même qu'à ceux de Saint-Joseph-de-Sorel.

Le programme Pair est un programme de prévention et de sécurité à domicile destiné aux personnes âgées, en perte d'autonomie et vivant seules à la maison.

**Pour s'inscrire au programme Pair, vous devez contacter le Service de sécurité incendie au 450 780-5660.**

## A.F.É.A.S. SAINT-JOSEPH-DE-SOREL BOUTIQUE DE NOËL 2010

L'Aféas Saint-Joseph-de-Sorel présente sa Boutique de Noël 2010 – Expo-Vente et artisanat. Venez en grand nombre, de nombreux artisans seront présents. Café sur place

**Date :** Samedi, 27 novembre 2010 - De 10h00 à 17h00  
Dimanche, 28 novembre 2010 - De 09h00 à 16h00

**Lieu :** Sous-sol de l'église Saint-Joseph (Entrée rue St-Pierre)

**Entrée :** Gratuite

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec la présidente, madame Nicole Guay au 450-742-1209.

De plus, nous désirons vous informer que l'assemblée mensuelle de l'Aféas a lieu tous les 2<sup>ème</sup> mardi du mois.

## LOCATION DE GLACE ARÉNA AUSSANT

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, madame Raymonde Latour, pour connaître la disponibilité des heures de glace à louer au Centre Récréatif Aussant.

Téléphoner au **450 743-3205** ou **450 742-3744**

## COURS DE PREMIERS SOINS

Les résidants étudiants de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 100 % du coût d'inscription lorsque cette qualification est requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,  
Responsable Mme Francine Deschenaux 450 742-7294.

## COURS SAUVETEUR PISCINE

Veillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offerts par la Ville de Sorel-Tracy, soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national. Ils sont absolument NÉCESSAIRES pour travailler en piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

**Veillez noter que ce remboursement inclut le coût des livres et documents.**

**N.B. vérifier si votre carte de sauveteur est expirées.**

## CLUB DE SCRABBLE

Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit:	702 rue Montcalm	Salle numéro:	1
Jour:	Tous les mardis	Arrivée:	18h45

Informations :

Madame Monique Blanchard  
tél. : 450 743-8197



## SALLE MUNICIPALE

Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

- **Salle municipale no 2 :**

Endroit :	303, rue Élizabeth
Capacité :	environ 80 personnes
Coût :	100,00 \$ (tx incluses)

- **Salle communautaire\* :**

Endroit :	203, rue Élizabeth (2 <sup>e</sup> étage du local des 3 Âges)
Capacité :	environ 30 personnes
Coût :	75,00 \$ (tx incluses)

\* La ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel aux périodes suivantes : entre le 10 décembre et le 1<sup>er</sup> février et entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 août.



## BIENVENUE CHEZ NOUS

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, à chaque 4<sup>e</sup> mardi du mois à 15h30 et 18h30.

**Soyez au courant de ce qui se passe dans notre Ville.**

**Pour votre information voici les dates :**  
**23 novembre • 28 décembre 2010**

## BINGO RÉCRÉATIF

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.

**Nous vous attendons en grand nombre !**



# PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

www.centresportifsoreltracy.com




**Kino GYM-ATOUT**  
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

**OUVERT 7 JOURS SUR 7**

**Abonnement «Essai d'un mois» disponible!**

**AUCUN FRAIS INITIAUX** Différents types d'abonnements en fonction de vos besoins !

Tout abonnement comprend :

- Évaluation de la condition physique
- Prescription d'entraînement personnalisé
- Encadrement sécuritaire assuré par des diplômés universitaires en activité physique
- Accès gratuit au badminton libre du Cégep



**SESSION D'AUTOMNE DÉBUTANT LE 13 SEPTEMBRE**  
(Durée de 12 semaines)

**Extra-AÉROBIE**  
(14 ans et plus)

Initiation Pilates **NOUVELLE HEURE** Lundi ET mercredi de 16h 15 à 17h 15  
L'Idéal pour s'entraîner après le travail !

Pilates-Ballon Mardi et jeudi de 17h 30 à 18h 30  
Yoga-Pilates Lundi et mercredi de 17h 30 à 18h 30

*Et plus encore!*

**Fêtes D'ENFANTS**  
(5 à 13 ans)

VENEZ FÊTER VOTRE ENFANT AVEC TOUS SES AMIES ET AMIS AU GYMNASSE DU CÉGEP

Animation, trampoline, escalade, multisports et plus encore sont au rendez-vous ! Parce qu'au Centre sportif, on s'amuse comme des fous !




**BADMINTON libre**  
(10 ans et plus)

Des terrains de badminton sont mis à votre disposition, venez donc en famille ou entre amis dépenser un peu d'énergie à petit prix !

Coût : 6 \$ par participant incluant le prêt de raquette et de volants au besoin

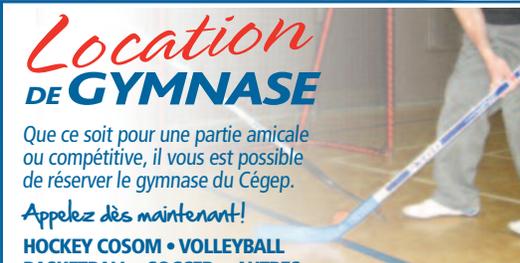
Plusieurs plages horaire disponibles, informez-vous dès maintenant !

**Location DE GYMNASSE**

Que ce soit pour une partie amicale ou compétitive, il vous est possible de réserver le gymnase du Cégep.

Appelez dès maintenant!

HOCKEY COSOM • VOLLEYBALL  
BASKETBALL • SOCCER • AUTRES



**PORTES OUVERTES**

AU CENTRE SPORTIF DU CÉGEP DE SOREL-TRACY  
DU 30 AOÛT AU 04 SEPTEMBRE 2010

Activités gratuites pour tous !

VENEZ DÉCOUVRIR LE CENTRE SPORTIF ET SES NOMBREUSES ACTIVITÉS :

- Kino Gym-Atout
- Extra-Aérobie
- Badminton
- Différentes activités pour les jeunes de 5 à 13 ans.




INFORMATIONS & INSCRIPTIONS **450 743-9127**  
3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 [www.centresportifsoreltracy.com](http://www.centresportifsoreltracy.com)

# Rappel sur notre réglementation

## • PERMIS DE RÉNOVATION ET/OU CONSTRUCTION

Lorsque vous procédez à des rénovations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre résidence ou que vous faites l'ajout d'un cabanon, d'une piscine, d'un patio, d'un abri temporaire, d'une clôture, etc... N'oubliez pas de vous procurer votre permis de rénovation et/ou de construction, en communiquant à l'Hôtel de Ville pour y faire préparer ledit certificat avant la date prévue des travaux.

## • ANTENNES (satellite)

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel possède dans son règlement de zonage les dispositions concernant l'implantation des antennes satellites dans une perspective d'amélioration de la qualité des espaces situées en façade des bâtiments. Avant d'installer une antenne satellite, un tour, etc., vous devez vous procurer ledit règlement afin que l'installation soit conforme au règlement. Vous pouvez vous procurer un extrait du règlement sur notre site internet [www.vsjs.ca](http://www.vsjs.ca).

## • EXTRAIT DU RÈLEMENT PAIX ET BON ORDRE (entretien des bâtisses et autres)

Il est défendu à toute personne qui possède ou occupe un terrain vacant ou construit, qui y réside ou non, de le tenir dans un état de malpropreté telle qu'il soit une nuisance pour les voisins ou les passants.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison ou autre bâtisse doit tenir cette maison ou bâtisse ainsi que la cour et les autres dépendances dans un bon état de propreté et libres de tout déchet, ordures ou substance malpropre quelconque.

Constitue une nuisance publique le fait de placer, déposer, accumuler ou amonceler de la terre, du sable, du gravier, de la pierre, de la ferraille, des pièces ou carcasses d'automobiles ou autre machinerie, des objets de rebut, des guenilles, du bois de seconde main, des métaux, du caoutchouc, des pneus usagers ou autres objets ou substances de même nature sur tout terrain ou emplacement construit ou vacant situé dans la Ville.

Constitue une nuisance publique le fait de laisser croître des arbustes, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes et de laisser

des ferrailles, des déchets, des débris, des ordures, des papiers, des bouteilles vides ou des substances malpropres ou nauséabondes sur tout terrain ou emplacement construit ou vacant situé dans la Ville. Nous demandons aux citoyens de garder leur propriété ou terrain propre.

## • ARBRES

Avant d'abattre tout arbre, il faut s'adresser au Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demander un permis d'autorisation s'il y a lieu au coût de 10,00 \$.

## • EFFLUENTS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS UNITAIRES ET DOMESTIQUES

Il est interdit, en tout temps, de rejeter ou de permettre le rejet dans les réseaux d'égouts unitaires ou domestiques (puisards) des objets suivants : de l'essence, du benzène, du naphthène, de l'acétone, des solvants et autres matières explosives ou inflammables, de la cendre, du sable, de la terre, de la paille, du cambouis, du gazon, des résidus métalliques, de la colle, du verre, de la sciure de bois, des copeaux de bois, etc. et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement propre de chacune des parties d'un réseau d'égouts et de l'usine de traitement des eaux usées.

## CHATS ET CHIENS AGENCE CANINE

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a engagé une firme soit, l'Agence Canine, afin de faire respecter le règlement concernant les chiens et les chats et autres animaux. Comme la Ville reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens et les chats errants, veuillez garder vos animaux en « laisse » pour ne pas qu'ils incommode vos voisins. Vous pouvez porter plainte en communiquant avec l'escouade canine. De plus, une fois l'an, le responsable de l'Agence passera de porte à porte afin de percevoir le coût de la licence de chien et de vous remettre celle-ci. Si au cours de l'année vous devenez propriétaire d'un chien, veuillez téléphoner aux numéros de téléphone suivants 450 780-5668 ou 819 221-2033 afin de l'enregistrer en bonne et due forme.

## IMPORTANT

Pour vous procurer le permis nécessaire, il serait préférable de communiquer avec le bureau de l'Hôtel de Ville au 450 742-3744, afin de faire préparer le formulaire nécessaire à l'émission du permis.

## HEURES D'OUVERTURE

### BUREAU ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
13h30 à 16h30

### TRAVAUX PUBLICS

Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
13h00 à 17h00

## Membres du conseil

- Olivar Gravel .....450 742.3148
- Serge Baron .....450 742.5818
- Jean-Guy Cournoyer .....450 743.8779
- Noëla Desmarais .....450 742.7521
- Francine Parenteau .....450 746.0896
- Jacques Renaud .....450 743.7803
- Paul-Émile Tellier .....450 746.4746

## ADOPTION DU BUDGET 2010

La scéance spéciale pour l'adoption du budget pour l'année 2010, suivra immédiatement la scéance ordinaire du Conseil municipal du 20 décembre 2010.

## STATIONNEMENT • CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

## AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 15 NOVEMBRE - 20 DÉCEMBRE 2010  
Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

## SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie) .....911  
Police SQ : .....450 310-4141  
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention...450 780-5600, p.5660  
Garage municipal, voirie : .....450 743-4572  
Secrétariat : .....450 742-3744  
Secrétariat : (télécopieur) .....450 742-1315  
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca  
Aréna : (loisirs).....450 743-3205  
Piscine : .....450 742-1172  
Local du 3<sup>e</sup> âge : .....450 743-5431  
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel  
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy.....450 743-7087

## DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

**Merci de votre collaboration !**

## ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

Pour plus d'informations  
communiquez au bureau de la Ville

## Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils ltée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.